Cinquante-neuvième année. - N ° 107 A Jeudi 5 juin 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4523

59 – NORD

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Extrait de jugement

Date : 27 mai 2025.
Jugement d'interdiction de gérer.
824 399 521 RCS Lille Métropole.
SMO-FORMATION.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : Audits, conseils, formation professionnelle, accompagnement certifications, événementiels, services aux entreprises. Ventes d'équipements de protections individuelles et collectives, de supports pédagogiques.
Adresse : 51, rue Marcel Henaux, 59000 Lille.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Madame Maghnia BOUNOUA pour une durée de 7 ans.